

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Louis Riel pendu le 16 novembre 1885, victime du fanatisme orangiste.

Causerie Agricole : L'ensilage des fourrages verts.—Les trois fermentations.—Limites nécessaires à la fermentation alcoolique.—Perte et gain de matières nutritives par l'ensilage.—Ensilages hachés et non hachés.

Sujets divers : Le "fraisier des Alpes" sa culture.—Nourriture à donner aux jeunes animaux.—L'oie: mœurs, incubation, maladies et produits.

Choses et autres : Engraissement des porcs.—Aphorismes du Père Michel.

Recettes : Corps étrangers dans les yeux.—Procédé pour enlever à la vaisselle d'argent la couleur d'un noir rougeâtre que lui font prendre les œufs cuits.

**PRIÈRE** À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons besoin de ce qui nous est dû, comme l'ouvrier a besoin, chaque semaine, de son salaire. C'est avec le prix des abonnements que nous avons à faire face aux dépenses qu'entraîne la publication de notre journal : nous en priver, c'est nous mettre dans une gêne considérable. Pour chacun de nos abonnés l'envoi d'une piastre ou plus qu'ils nous doivent, n'est rien, mais ces sommes réunies nous sont absolument indispensables. Nous avons été des mois pendant lesquels nous ne recevions pas deux piastres par semaine, et la semaine dernière, dans une seule journée nous recevions \$18 pour abonnement à notre journal. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oubli, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT À LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?" et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre juste demande au plus tôt.—*Nous attendons ! !*

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx offre en vente des volumes de littérature très intéressante. Voir son annonce au No 41 de la Gazette des Campagnes.

## REVUE DE LA SEMAINE

Louis Riel, pendu le 16 novembre 1885, victime du fanatisme orangiste.—Le 16 novembre 1885 sera une date néfaste dans l'histoire de la Confédération Canadienne, et pour les Canadiens-français, un bien triste souvenir. Nul doute que Louis Riel, chef de l'insurrection du Nord-Ouest est une victime qui a été vivement et avec instance réclamée par la secte orangiste pour satisfaire leur haine contre le catholicisme. Malgré ce qu'on en dit, jamais nous ne croirons qu'un seul Canadiens-français ait pu prendre part à ce meurtre politique qui a créé dans le pays la plus profonde excitation et le plus grand malaise, jusqu'à ce que ceux de nos compatriotes Canadiens-français qui ont en mains les destinées de notre pays se soient expliqués ou aient plaidé coupables.

Ce meurtre politique est injustifiable, et il provoque, avec raison, les protestations de toutes les populations, soit des villes, soit des campagnes de tout notre pays, Malheureusement, comme le font entrevoir les journaux de toutes nuances politiques, ce meurtre devient un héritage de haine pour une fraction considérable du peuple Canadien.

"Oui, un héritage de haine ! comme le dit *La Vérité*.

"Mais que cette haine soit sainte, qu'elle soit salutaire pour nous. Que ce ne soit pas une haine stérile, ni une haine féconde en œuvres détestables. Que ce ne soit pas une haine que la religion réprouve, mais une haine bénie du Ciel.

"Que ce soit une haine des causes qui nous ont conduits à cette fatale journée du 16 novembre. Que ce soit une haine des erreurs sociales qui, en nous divisant, nous ont affaiblis et ont ruiné notre influence dans la Confédération. Que ce soit une haine de l'esprit de parti qui a tout paralysé, tout atrophié en nous attachant aux hommes et non aux principes. Que ce soit une haine des sociétés secrètes qui se sont implantées dans notre jeune pays pendant que nous